

Actualité

En bref : faits nouveaux et événements marquants, repères chiffrés, dates à retenir...

4/5

quotidien



« Atout sécurité », la carte de la prévention

Assurer la sécurité dans son entreprise est une responsabilité pour l'employeur. C'est un défi pour les entreprises qui envoient leurs salariés travailler chez des exploitants. Afin d'y répondre, la MSA de Haute-Loire a créé, en partenariat, un plan d'action. Explications.

6

La crise cardiaque, une urgence médicale

En cas d'accident cardiaque, la rapidité d'intervention est vitale. Explications du Pr Nicolas Danchin et du Dr Didier Raboin.

10

enjeux

« Volatiles, qu'en est-il ? » 24

Mieux connaître la filière avicole

Tour d'horizon du secteur avicole français : près de 50.000 salariés et 15.000 éleveurs y travaillent. 26

Les risques professionnels en aviculture : zoom sur les situations à risques et les solutions pour les réduire. 28

Ramasseurs de volailles, salariés de l'ombre : mal connu, ce métier est l'un des plus difficiles en agriculture. Celui aussi où les risques d'accidents et de maladies professionnelles sont très élevés. 31

L'influenza aviaire sous surveillance : point d'actualité. 33



Événement

Déficit de l'assurance maladie

À la suite des mesures de redressement proposées

par les différents régimes, le gouvernement a pris une série de dispositions. Le point.

34

C

territoires

Le pari de fidéliser un personnel formé

En mars 2006, à l'initiative de la MSA du Limousin, un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) est né en Haute-Vienne. Rencontres sur le terrain près d'un an et demi après sa création.

14

visages



On s'active dans les maisons de retraite!

La MSA Sud Champagne a lancé un appel à projets auprès des

établissements de retraite publics de l'Aube et de la Haute-Marne pour mettre en place des actions d'animation avec les résidents. Dans les Hautes-Pyrénées, la MSA poursuit une initiative menée avec une maison de retraite et un centre de loisirs. Reportages.

18

partenaires

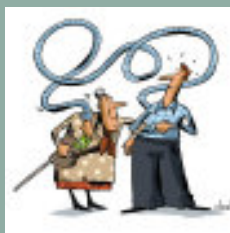
70 bougies pour les Maisons familiales rurales

C'est à Brest que les Maisons familiales rurales ont célébré cet anniversaire, début juillet. Retour sur cette initiative éducative alternative, pionnière de la formation par l'alternance.

36

Maltraitance financière des personnes âgées

La Fiapa (Fédération internationale des associations de personnes âgées) enquête actuellement sur ce sujet. Ses premiers résultats se révèlent préoccupants.



38

e n'est qu'un indicateur conjoncturel mais il confirme une nouvelle fois une constante: les dépenses de santé sont demeurées à un niveau élevé au mois de juillet. En cette rentrée 2007, si la question de l'équilibre des comptes de l'assurance maladie n'est pas nouvelle, elle revêt une actualité particulière et représente un enjeu essentiel pour l'avenir de notre système de soins. Pourquoi? Pour au moins deux bonnes raisons.

En premier lieu, parce que cette année, et pour la première fois depuis sa date de création en 2004, le Comité d'alerte est intervenu en exigeant de la part des caisses d'assurance maladie la proposition de mesures pour ralentir les dépenses

(voir p. 34). C'est un événement important et il pose une question: un objectif de dépenses chiffré accompagné d'une enveloppe globale à ne pas dépasser, est-ce suffisant aujourd'hui?

En second lieu, le vieillissement de la population est probablement la donnée essentielle des problématiques de santé pour aujourd'hui et, davantage encore, pour demain. Ce n'est pas seulement l'impact en terme économique du vieillissement sur les dépenses de santé, c'est aussi la prise en charge des besoins des personnes âgées qui est au cœur de la question.

De nombreuses mesures ont été mises en œuvre pour infléchir l'évolution des dépenses de santé et, parmi celles-ci, la majoration du plafond journalier de la participation forfaitaire d'un euro. D'autres, annoncées cet été, seront discutées cet automne, notamment l'instauration de franchises médicales. Leurs résultats seront réels, mais elles augmenteront le reste à charge des assurés. La MSA estime que ces mesures doivent être complétées par un plan plus structurant sur le long terme. Compte tenu des caractéristiques de la population agricole, plus âgée et donc plus sujette aux pathologies chroniques, vivant dans des zones plus isolées où l'accès aux soins peut constituer un problème majeur, la MSA propose des axes d'action qui concernent principalement les champs de la prévention, de l'organisation de l'offre de soins et de la prise en charge des affections de longue durée (ALD).

Les ALD dont les dépenses sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie représentent plus de 60% de la totalité des dépenses d'assurance maladie en France. La MSA souhaite un réexamen des critères définissant les pathologies classées en ALD ainsi que les actes et prestations pris en charge à ce titre, pour réserver le remboursement intégral aux maladies les plus coûteuses.

Cette difficile question sera vraisemblablement dans les prochaines années au cœur du débat sur la maîtrise des dépenses de santé.

60% des dépenses

liées aux ALD



Yves Humez

Directeur général de la CCMSA

© L. Pérignon/CCMSA